

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Faits saillants du conseil municipal de Repentigny du 11 février 2025

La Ville de Repentigny accueille une nouvelle directrice aux finances et crée une direction pour optimiser sa performance

Repentigny, le 13 février 2025 – Le 11 février, en marge de son assemblée ordinaire, le conseil municipal a approuvé la nomination de la nouvelle directrice au Service des finances et appuyé la création d'une nouvelle direction pour optimiser la performance de la ville.

Nomination d'une nouvelle directrice au Service des finances

Le conseil municipal est heureux d'annoncer la nomination de France Gendron à titre de directrice du Service des finances et trésorière de la Ville de Repentigny, et ce, en date du 12 février. Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) et de l'Ordre des Administrateurs agréés du Québec (Adm. A), Mme Gendron cumule plus de 30 ans d'expérience en finances et en comptabilité. Reconnue pour son expertise en gestion financière et stratégique, elle a occupé pendant plusieurs années le poste de directrice exécutive des finances au sein d'organisations privées et publiques d'envergure.

« L'arrivée de Madame Gendron représente un atout précieux pour notre organisation. Grâce à son expérience, son expertise et son leadership, elle contribuera activement à poursuivre les projets de notre administration, particulièrement en veillant à la santé des finances publiques de la Ville et en assurant un suivi rigoureux des dépenses municipales », souligne Nicolas Dufour, maire de Repentigny.

« C'est avec enthousiasme que j'entame ce nouveau mandat en tant que directrice du Service des finances. En étroite collaboration avec l'ensemble des équipes de la Ville et des élus,¹ je m'engage à maintenir une saine gestion des finances publiques et à soutenir des projets structurants qui contribuent au dynamisme et à la qualité de vie de la population. » mentionne France Gendron.

¹ La Ville de Repentigny prône des valeurs d'inclusion et d'égalité des genres, mais utilise le masculin dans ce communiqué de presse uniquement pour faciliter la lecture, sauf lorsqu'il est possible de préciser le genre.

Création d'une nouvelle direction pour optimiser la performance de la Ville

Dans un effort continu pour renforcer l'efficacité organisationnelle et répondre aux enjeux croissants de gestion de projets à long terme, la Ville de Repentigny annonce la création de la Direction de l'optimisation et des projets stratégiques au sein de son organisation. Cette nouvelle direction assurera, entre autres, la mise en œuvre des projets du plan stratégique de la Ville. Elle verra également à optimiser les processus internes et à piloter l'amélioration continue au sein de l'administration municipale. L'objectif est de garantir une gestion plus agile et performante de l'ensemble des initiatives en cours et à venir, dans un environnement en constante évolution.

À la tête de cette nouvelle direction, Monsieur Daniel Lafontaine prendra en charge le développement et le déploiement des initiatives qui en découleront. Fort de plusieurs années d'implication dans la réflexion stratégique du bureau de projet de la Ville de Repentigny, il a contribué activement à la mise en place de cette nouvelle structure. Sa vaste expérience, son expertise en gestion de projets complexes et sa vision stratégique sont des atouts majeurs pour garantir le succès de cette direction.

La création de cette direction s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale visant à toujours améliorer la qualité des services rendus aux citoyens, à renforcer la coordination des actions municipales et à mettre en œuvre des solutions innovantes pour assurer une gestion efficace des ressources et des projets. La Ville s'engage ainsi à maintenir son rôle de leader en matière d'innovation et d'optimisation des services publics, tout en visant à offrir à ses citoyens une ville plus dynamique, moderne et réactive.

Séances du conseil ouvertes au public

La captation vidéo intégrale de cette séance sera accessible sur repentigny.ca à la section « Vie démocratique ». Rappelons que les séances du conseil sont ouvertes au public et bénéficient de la présence d'interprètes en Langage des signes du Québec (LSQ). Les personnes souhaitant y assister pourront se présenter à l'hôtel de ville le jour même, dès 18 h 15. Celles qui désirent soumettre des questions au conseil pourront également le faire par écrit à greffe@repentigny.ca. Les questions seront acceptées à compter du jeudi précédent la séance.

– 30 –

Renseignements : Service des communications
Ville de Repentigny
450 470-3100
repentigny.ca